Dentiste Neuilly-sur-Seine
Cabinet dentaire du Docteur Michel Becker
10 Rue Louis Philippe 92200 Neuilly sur Seine
Tel. : +33 1 47 45 25 32
dr-becker-michel.chirurgiens-dentistes.fr

Hypnose médicale et soins dentaires

L'hypnose au cabinet dentaire s'adresse aux adultes et aux enfants qui redoutent les soins dentaires ou présentent des attitudes de blocages.

À cause de ce niveau d'appréhension, certaines personnes refusent de consulter, et vont même jusqu'à supporter d'importantes douleurs plutôt que de se faire soigner.

L'hypnose peut aussi être utilisée dans les cas d'anesthésie dentaire inefficace ou d'allergies aux anesthésiants locaux.

COMMENT FONCTIONNE L'HYPNOSE ?

L'hypnose est un phénomène naturel que nous pratiquons, sous certaines formes, sans toujours nous en rendre compte. L'exemple le plus classique est celui de la conduite en voiture, que nous effectuons parfois en maîtrisant notre véhicule sans nous rendre compte du chemin parcouru.

Dans l'hypnose médicale, le patient ne dort pas et garde la maîtrise de lui-même. Il n'est pas question de prendre le contrôle sur un individu, mais il s'agit d'un travail en commun dans lequel la personne va rentrer en connexion avec ses propres ressources et les exploiter.

On peut dire que 80 % du travail est effectué par le patient.

En guidant le patient à l'aide de suggestions, nous lui demandons de retrouver et de revivre une situation agréable en matière de détente et de sécurité.

L'hypnose l'aide alors à se détacher du moment présent et de l'environnement immédiat, de moins se focaliser sur l'acte dentaire.

> Le patient a conscience des soins pratiqués mais une partie de lui-même est ailleurs.

APPORTS DE L'HYPNOSE

- Soulagement de l'anxiété.
- Contrôle de la douleur anticipée (appréhension de la douleur).
- Diminution de la dose d'anesthésie à utiliser (hypnosédation).
- Amélioration du confort général pendant les soins.
- Diminution de la salivation, des réflexes nauséeux.

À SAVOIR

L'hypnose médicale a ses indications, ses intérêts et ses limites.
Elle ne se substitue à aucun avis ni traitement médical.
L'hypnose n'est actuellement pratiquée que par un nombre restreint de praticiens.